

Rapport d'activité 1995

par Marie-Martine Tomitch
Secrétaire générale de l'ABF

L'association

À la fin de l'année 1995 l'Association des bibliothécaires français comptait 3 079 adhérents à jour de cotisation et inscrits dans l'une des deux sections, Bibliothèques publiques, ou Étude et recherche et dans l'un des 21 groupes régionaux.

La répartition des adhérents s'effectuait de la manière suivante :

- Section Bibliothèques publiques : 2 418 adhérents (78,5 %) ;
- Section Étude et recherche : 661 adhérents (21,5 %).

Notons cette année un recul relatif de la SER par rapport à la section BP. En 1994, 2 164 adhérents (75,8 %) appartenaient à la section des Bibliothèques publiques et 690 (24,2 %) à la SER.

Soulignons également que 36 adhérents ne sont affiliés à aucune section, 51 à aucun groupe régional : étrangers, élèves Guadeloupe, divers...

Répartition catégorielle			
Emploi	Nombre	Pourcentage	% par catégories
Agents et agents qualifiés	207	6,92	6,92
Étudiants ABF	593	19,83	19,83
Bibliothécaires bénévoles	75	2,51	2,51
Assistants et bib. adj.	326	10,90	21,37
Assist. qual et bib. adj. spécialisés	313	10,47	
Bibliothécaires, documentalistes bibliothécaires-discothécaires	719	24,05	24,05
Conservateurs	499	16,69	22,54
Conservateurs en chef, directeurs	151	5,05	
Conservateurs généraux	20	0,67	
Inspecteurs généraux	4	0,13	
Libraire	1	0,03	2,78
Présidents d'associations	7	0,23	
Enseignants	8	0,27	
Divers	67	2,24	
Total	2 990	100,00	100,00

Les adhérents

Au 31 décembre 1995 l'ABF comptait 3 212 adhérents (ces chiffres sont légèrement différents de ceux cités ci-dessus arrêtés, eux, au 30 novembre 1995).

Répartition par sexe		
	Femmes	Hommes
Total 3 212	2 749 - 85,5 %	463 - 14,5 %

Notre doyenne est née en 1904 et la benjamine en 1976 et la durée moyenne d'adhésion à l'ABF est de 4,5 ans. De quoi réfléchir ?

La vie des sections

Conformément aux statuts de l'Association chacune des deux sections présentera son rapport d'activité pour l'année écoulée.

Toutefois il convient de relever du côté de la **SER** le succès rencontré par le congrès franco-britannique qui s'est tenu à Nice du 6 au 9 septembre 1995 sur le thème « L'usager dans la bibliothèque : autonomie et dépendance ». Cette rencontre a réuni 164 participants dont 30 Britanniques. Notons que tous les types de bibliothèques étaient représentés, ce qui prouve à nouveau que c'est bien de façon transversale et thématique que doivent être abordés les grands sujets qui préoccupent notre profession.

DE L'ASSOCIATION

Les activités de **la sous-section des bibliothèques d'art** se poursuivent, toujours aussi riches et denses, avec de nombreuses initiatives et projets tant au niveau national qu'international.

Quant à la **section des Bibliothèques publiques**, elle a largement renouvelé ses instances en 1995 par l'élection d'un nouveau conseil et d'un nouveau bureau. Alain Caraco ne souhaitant pas continuer à assumer la présidence de la section, Philippe Debrion a été élu président. Soulignons la forte implication de la section dans les dossiers qui concernent les concours, la formation de la fonction publique territoriale, les relations avec les instances représentatives des élus des collectivités territoriales...

Elle a organisé, en février 1995, une journée d'étude sur « La médiathèque aujourd'hui », qui a eu un succès certain.

Les bibliothèques de comités d'entreprise se sont fortement investies dans l'opération nationale « Portraits de famille : lire et écrire l'entreprise de ses parents ». Cette opération initiée en 1994 a rassemblé dans 10 comités d'entreprise, durant un an, près de deux cents jeunes enfants de salariés, des écrivains et de nombreux partenaires. Une publication des textes produits par les écrivains et les jeunes intitulée : *Où travaillent mes parents ?* éditée par le Temps des Cerises et une exposition « Nous travaillons ensemble », ont témoigné de cette aventure qui a été ponctuée par les Rencontres de Roubaix au Centre des archives du monde du travail (CAMT), le 28 octobre 1995, dans le cadre du *Temps des Livres* et du cinquantenaire de la création des comités d'entreprise. Ces rencontres tout à fait passionnantes ont permis de réunir l'ensemble des acteurs et partenaires de ce projet et de trouver des prolongements dans des initiatives locales.

En ce qui concerne **la sous-section des bibliothèques d'hôpitaux**, elle s'est réunie régulièrement tous les deux mois et a été particulièrement attentive aux problèmes des postes de bibliothécaires en hôpitaux. La convention *santé-culture*, à la discussion de laquelle la sous-section

avait participé n'a, à cette date, pas vu de concrétisation. Nous le regrettons. En 1995, elle s'est notamment consacrée à la réactualisation du guide de l'IFLA sur les bibliothèques hospitalières. Et elle a continué à œuvrer au maintien d'une unité professionnelle et d'un développement des bibliothèques d'hôpitaux.

La vie des groupes régionaux

Suivant la tendance déjà amorcée l'année passée, la vie des groupes régionaux s'est intensifiée. Journées d'étude, séminaires, rencontres se sont multipliés connaissant toujours un grand succès. Parallèlement les groupes régionaux assurent la responsabilité des centres de formation ABF au diplôme d'auxiliaire de bibliothèque.

Le fonctionnement statutaire national

Le désormais traditionnel **séminaire des groupes régionaux** initialement prévu en décembre dernier s'est réuni, en raison

des grèves des transports, les 20 et 21 janvier 1996 à Saint-Quentin (Aisne). Cette rencontre a confirmé la vie importante de notre association à l'échelon régional. 16 groupes étaient représentés sur les 21 que compte l'association, ce qui est une bonne performance. L'accueil du groupe Picardie chaleureux et efficace a été parfait il faut le souligner. Outre l'échange d'information sur les activités de chacun, ce séminaire a permis de faire le point sur la formation ABF d'auxiliaire de bibliothèque, sur la réalité de la formation professionnelle dans les régions ainsi que sur le fonctionnement général de l'association. Il a permis de constater aussi que certains conseils d'administration de groupes régionaux ont du mal à se renouveler et que la question adhérent-consommateur ou adhérent-participant reste d'actualité.

Par ailleurs, engagée l'année dernière, la réflexion sur la représentativité des groupes régionaux au sein du Conseil national vient de trouver son aboutissement avec l'adoption, à l'unanimité des présents, lors du Conseil national du 22 janvier 1996 de nouvelles modalités de représentation. L'objectif était d'assurer la

représentation égale de tout adhérent, quelle que soit sa région ou sa section de rattachement. Ainsi, désormais, chaque groupe et section sera représenté au CN au prorata du nombre de ses adhérents, sachant que le total des mandats des deux sections et le total des mandats de l'ensemble des groupes restent identiques (statuts de l'association). De plus des suppléants élus par les conseils des groupes et sections siègeront d'office en cas d'absence du titulaire.

Le Congrès national est un moment important de la vie de l'association. En 1995, il avait lieu à Saint-Étienne. Moment statutaire, puisque s'y tient les assemblées générales des sections, et l'assemblée générale de l'association.

Moment de rencontre, où peuvent s'exprimer les adhérents sur le fonctionnement de l'ABF et l'ensemble des préoccupations de la profession. Le thème des débats et conférences à Saint-Étienne, était « Travailler ensemble, bibliothèques et réseaux », dans la droite ligne de la réflexion générale de l'association et de ses objectifs. Des motions d'ordre général mais aussi concernant le statut des magasiniers, la disparition du CCOE, et les menaces planant sur l'existence de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui y ont été votées et envoyées aux administrations concernées, ont été lues, mais les problèmes soulevés n'ont pas trouvé aujourd'hui de solution réelle.

En ce qui concerne le fonctionnement des instances de l'ABF, il a été d'une grande régularité. Le Conseil national s'est réuni trois fois et le bureau s'est retrouvé très régulièrement tous les mois. Toutes les réunions ont fait l'objet de comptes rendus.

Le bureau a enregistré trois démissions : celles de Marie-Anne Guilbaud, d'Anne-Marie Delaune et d'Alain Caraco, et trois arrivées : celles de Nelly Vingtdeux (trésorière-adjointe), de Philippe Debrion (nouveau président de la section BP) et d'Alain Pansu qui a accepté de reprendre la trésorerie nationale.

Le fonctionnement du secrétariat national

Suite à la liquidation judiciaire et à la cessation d'activité de la société Synergie et après étude des offres de prestataires de

services éventuels, l'ABF a choisi de travailler avec Caroline Paganucci dont les propositions correspondaient le plus aux besoins de notre association. Son engagement par l'ABF a fait l'objet de deux contrats : l'un concernant la régie publicitaire du *Bulletin*, l'autre concernant l'organisation commerciale du salon professionnel du congrès.

Par ailleurs le poste à mi-temps du secrétariat formation a été transformé en un poste à 80 %. Ainsi une partie du travail de la comptabilité nationale est désormais effectuée régulièrement sur place par Tuyet Anh Pham Thi.

Les activités en 1995 et la politique générale de l'association

La formation professionnelle

La formation élémentaire ABF d'auxiliaire de bibliothèque

Elle représente une activité de plus en plus importante au sein des groupes régionaux.

Saluons cette année la naissance de deux nouveaux centres de formation ABF, l'un dans le Nord, l'autre en Languedoc-Roussillon.

En 1994-1995, 25 centres de formation ont fonctionné et près de 650 élèves ont suivi la formation ABF, chiffre légèrement inférieur à celui de l'année précédente (700). 478 élèves ont obtenu leur diplôme (81,43 % par rapport au nombre d'élèves présents à l'examen contre 92 % l'an passé).

Il importe de souligner ici que le profil des élèves évolue : 33 % travaillent dans une bibliothèque territoriale, 25 % sont dépositaires en BDP et les bibliothèques universitaires ont envoyé trois fois plus d'élèves que l'année précédente. Par ailleurs nous assistons à une démarche forte en matière de formation des CES qui constituent 42 % des effectifs.

La base logistique des centres a peu changé, les BDP viennent en tête, suivies des BM mais certains fonctionnent en associant une BM, une BDP et une BU. Le groupe régional de l'ABF assure le lien avec le Bureau national pour accorder

l'agrément. À cet égard l'ABF nationale s'emploie à améliorer la structuration de la gestion de cette formation déconcentrée. Ainsi le dossier de demande d'habilitation à dispenser la formation que chaque centre doit respecter et renvoyer en début d'année va être complété afin d'assurer une meilleure cohérence pédagogique et juridico-financière.

Par ailleurs l'homologation du diplôme impose des contraintes pédagogiques (200 heures de cours) mais aussi des nécessités d'évaluation. D'ores et déjà plusieurs centres ont entrepris une évaluation de leur formation, au regard de l'insertion des reçus dans le monde des professionnels.

Autres formations

L'ABF a été sollicitée par le ministère de la Coopération pour organiser des stages et des propositions de plans de formation au Cameroun et au Congo. Ainsi un projet de convention de partenariat entre l'ABF et le ministère de la Coopération a été élaboré afin de mettre en place un partenariat formalisé pour le développement d'actions dans les bibliothèques de pays francophones et auprès de personnels de bibliothèques. Les actions communes relèveraient des domaines suivants : expertise de bibliothèques ou de réseaux, formation professionnelle des bibliothécaires, participation à l'organisation d'échanges ou de partenariats (échanges de livres, accueil de stagiaires, échanges de professionnels, accueil d'écrivains...).

L'ABF a rencontré en octobre 1995 le nouveau directeur de l'ENSSIB M. Dupuygrenet-Desroussilles. Mais la demande de la présidente d'une publication du *Rapport Botineau*, avec texte introductif dans le *Bulletin d'informations* ne semble pas avoir été retenue à ce jour.

D'autres rencontres entre les membres du bureau et les autorités de tutelle : Direction du livre et de la lecture, Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques, Centre national de la fonction publique territoriale, et la Direction générale des collectivités locales ont permis de faire entendre notre point de vue et nos inquiétudes quant aux statuts et à la formation professionnelle. Après quelques années de pratique, l'ABF réaffirme son insatisfaction et son désaccord profond concernant les statuts.

Travaux des commissions thématiques

En 1995 cinq commissions d'études thématiques et techniques autour des bibliothèques ont travaillé :

- la commission **Relations internationales** qui est composée de la commission Europe et de la commission Francophonie et qui est animée par Françoise Danset ;
- l'**Observatoire de l'information bibliographique et documentaire** animé par Dominique Lahary ;
- la commission **Structures et contenus des formations** animée par Anne Dujol ;
- la commission pédagogique de **la formation ABF** animée par Pierre Bruthiaux et qui est dorénavant constituée de quatre groupes de réflexion pédagogique animés par les membres de la commission pédagogique (groupe catalogage, bibliographie, bibliothéconomie, homologation) ;
- la commission de réflexion autour d'une **loi sur les bibliothèques** animée par Claudine Belayche.

Ces commissions de travail composées de membres de toutes les sections et parfois de personnalités extérieures invitées se réunissent régulièrement sur des sujets techniques et professionnels, et publient des documents de synthèse dans le *Bulletin d'informations*. Elles représentent un élément positif et concret de la vie du travail de notre association sur tous les grands problèmes d'actualité dans les bibliothèques.

Chaque responsable de commission vous présentera un compte rendu des activités des différentes commissions.

Relations avec d'autres associations professionnelles

En 1995 l'ABF a participé à tous les travaux de l'**Interassociation ABCD** et notamment aux journées d'étude organisées par l'ABCD. La première : « Vers une culture de l'information » s'est tenue le 7 mars 1995. Plus récemment le 31 janvier

dernier l'Interassociation a organisé une deuxième rencontre : « Être citoyen face aux enjeux de l'information » à la préparation de laquelle l'ABF a participé. Rappelons aussi que l'ABF figure dans la plaquette de présentation de l'ABCD. Jean-Pierre Roze représente l'ABF auprès de l'ABCD.

Par ailleurs et comme les années précédentes l'ABF a tenu un stand au Salon du livre de Paris, au Salon du livre de jeunesse de Montreuil. Cela a donné lieu à de nombreuses rencontres et débats.

En collaboration avec l'Association des libraires spécialisés pour la jeunesse, la remise des *prix Sorcières* a été organisé par l'ABF pour la 7^e année consécutive le 26 juin 1995. Ce prix concerne cinq catégories dans la littérature jeunesse : tout petits, albums, premières lectures, romans et documentaires.

L'ABF a été invitée aux congrès ou journées d'étude nationales de l'ADBDP, l'ADBU, l'ACB, l'ADBS, toutes associations complémentaires de la nôtre, dont nous saluons aujourd'hui les représentants.

Elle participe régulièrement, depuis sa création, à l'*Institut français pour la reliure*, structure qui tente de faire dialoguer ensemble relieurs et bibliothèques utilisatrices, dans le souci d'une qualité accrue des produits.

Relations internationales

L'ABF participe aux activités, ou adhère à des associations au niveau européen ou international.

EBLIDA, association européenne, a été créée pour tenter de défendre le point de vue des bibliothèques auprès des instances européennes, en particulier dans le domaine de la propriété intellectuelle et du droit des bibliothèques publiques à diffuser les publications sur tous supports. Elle a connu en 1995 un changement de président, Ross Shimon, représentant de la Library association, a été remplacé par Soren Moller, du Danemark. Nous sommes en attente des nouvelles orientations, car les conditions générales de fonctionnement de l'association ont changé, en particulier par le départ d'Emanuella Giavarra, directeur d'Eblida.

L'ABF participe aux réunions de l'**IFLA**, dont la prochaine conférence nationale aura lieu à Pékin. Cette localisation a provoqué dans nos instances des débats très vifs, dont le *Bulletin d'informations* s'est fait l'écho. Nous avons pris une position de principe claire sur la participation de nos représentants à cette conférence.

Activités éditoriales

Le Bulletin d'informations de l'ABF

Fin 1995 le *Bulletin* tirait à 4 400 exemplaires et comptait quelque 800 abonnés, outre les adhérents de l'association.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la création des bibliothèques centrales de prêt l'ABF a tenu à participer à cette célébration en publiant un numéro spécial tout à fait captivant « *De 1945 à 1995 cinquante ans de lecture rurale... et demain ?* ».

La mise en place de numéros à thèmes transversaux est une évolution très positive mais elle est parfois difficile à mettre en œuvre. Aussi le **comité de rédaction**

demanderait encore à être renforcé et devrait pouvoir compter sur une participation plus active des groupes et sections.

Notons par ailleurs que cette année a été mise en œuvre l'élaboration d'un *Index du Bulletin* pour les années 1981-1995 (n^{os} 110 à 169). La fusion avec l'*Index* déjà réalisé pour les années précédentes sera effectuée ultérieurement. La diffusion de cet *Index* sous forme papier ou autre sera prise en charge par l'ABF.

Le Métier de bibliothécaire

L'année 1995 a vu la réalisation d'une dixième édition du *Métier de bibliothécaire* publié en février 1996. Il s'agit d'une édition entièrement refondue et augmentée qui témoigne de l'importante évolution de notre profession. Cette complète refonte de l'ouvrage qui avait déjà été revu il y a cinq ans comporte cent pages de plus. Une vingtaine de professionnels de bibliothèques d'horizons divers y ont collaboré.

La Note d'information

Support d'informations ponctuelles sur la vie de l'Association et de la profession, alors que le *Bulletin* assure le relais pour des informations plus importantes, *La Note d'information* a fait cette année l'objet de trois numéros.

L'ABF sur Internet

Depuis septembre 1995 l'ABF est reliée à Internet par l'intermédiaire du serveur Micronet. L'adresse électronique provisoire de l'ABF est la suivante :

a.b.f.@micronet.fr

Cette adresse ne permet que de recevoir des messages par e.mail. Toutefois un groupe de travail est actuellement chargé de rédiger un cahier des charges en vue de mettre en place un serveur d'informations sur l'association.

Les activités, les dossiers traités

Toujours et encore... les statuts, les concours, la formation

Nous réclavons, pour faire avancer nos propositions concernant la formation

post-recrutement des recrutés de la filière culturelle territoriale, la professionnalisation des épreuves des concours d'assistant, assistant qualifié et bibliothécaire.

Sur la formation, nous avons participé activement à la commission Botineau d'étude du DCB qui a rendu son rapport en 1995. Ses conclusions ont été proches de nos propres analyses, nous attendons les décisions qui seront prises pour prendre en compte les propositions et remarques.

Les relations avec les autres professionnels du livre

Les discussions sur l'introduction d'un droit de prêt se sont un peu « calmées » après la sortie l'an dernier, de la synthèse des enquêtes de l'Observatoire de l'économie du livre ; les enquêtes ont montré combien il y avait complémentarité dans les pratiques d'achat et d'emprunt, plutôt que concurrence.

En revanche, le combat est mené par certains éditeurs et syndicats de libraires sur le plafonnement des remises aux collectivités. Nous avons été invités, à Paris ou en région, à intervenir sur les problèmes de marchés, les relations de travail, etc. Il est de plus en plus évident que plafonner les remises des seules bibliothèques ne serait pas la solution des problèmes de trésorerie des libraires, si l'on n'envisage pas également de traiter globalement les relations éditeurs/diffuseurs/distributeurs/libraires.

Copyright, droit d'auteur...

Les instances européennes sont très préoccupées par ces sujets très techniques. Il s'avère que si l'on n'y prend garde, la consultation des documents pourrait être tarifée, en particulier avec l'introduction des supports numérisés et des informations en ligne (voir rapport d'orientation).

Enfin, au moment de conclure ce rapport, il convient de souligner que tout le travail accompli pendant cette année 1995 n'a été rendu possible que par l'activité constante et efficace des membres du bureau, des commissions et bien sûr du secrétariat permanent.